

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Angers - Licence - Portail Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Anglais

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Angers - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Anglais - Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	10	252	44	79	26	25

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

L'anglais doit avoir été impérativement étudié au lycée. L'université d'Angers attend un bon niveau d'anglais (niveau B2 conseillé).

Pour l'option accès santé, il est attendu que les étudiants présentent également les compétences suivantes :

- 1) Forte capacité de travail et d'organisation,
- 2) Grande autonomie : les 5 modules de santé, de 16h chacun sont assurés uniquement à distance, et devront être validés en plus de la licence,
- 3) Fort intérêt pour les questions de santé, d'éthique et de société.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

[Consulter la fiche de la formation sur le site de l'Université](#) & [la fiche Accès aux filières de Santé J'explore de façon interactive les licences de l'UA](#)

L'option «Accès Santé» est proposée aux étudiants de licence qui souhaitent entrer dans les 5 filières de santé : Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie ou Kinésithérapie (MMOPK).

Les compétences complémentaires demandées sont uniquement des enseignements à distance de 16h00 chacun qui doivent être validés en plus de la licence choisie.

L'étudiant devra valider par un examen écrit, 5 ou 7 modules* parmi un choix de 10 modules d'enseignement, ainsi qu'un Projet Santé, comportant une fiche métier et un CV.

Seuls les étudiants ayant validés leur licence en 1^{ère} session et les modules pourront candidater aux filières MMOPK.

*Seules 2 candidatures en MMOPK sont possibles au cours de la licence, il sera demandé de valider 5 modules pour la première candidature et 7 pour la deuxième candidature

Deux candidatures en filières de santé sont autorisées pendant les 3 années de Licence.

Les étudiants ayant déjà été inscrits en PACES, en PASS ou en PluriPASS précédemment doivent candidater en L1 classique ; inscription en LAS 1 IMPOSSIBLE. Ils ne seront pas autorisés à tenter leur 2e chance d'accès aux filières de santé au niveau L1, mais seulement à partir de la L2.

Un candidat déjà inscrit en L1 LAS n'est pas autorisé à s'inscrire en PASS, ni LAS 1 quelle que soit la mention de licence choisie.

Un candidat déjà inscrit en L1 n'est pas autorisé à s'inscrire en L1 LAS de la même mention.

Un étudiant ayant déjà candidaté en LAS 2 ou LAS 3 ne peut pas s'inscrire en LAS 1 .

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers de candidature sont traités dans un premier temps par un traitement algorithmique. Une partie des dossiers ont ensuite été examinés au cas par cas par la commission d'examen des voeux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous invitons les candidat.e.s à prêter une grande attention à la rédaction de leur lettre de motivation, lettre qui doit être dédiée à une formation précise (n'écrivez pas une lettre générique qui serait utilisée pour l'ensemble de vos candidatures). Attention à ne pas utiliser des formules toutes faites déjà présentes sur internet.

Pensez à postuler pour plusieurs formations.

Vous devez obligatoirement maîtriser la ou les langue(s) de la formation à un niveau B.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes obtenues en histoire, géographie, littérature, philosophie, sciences économiques, langue anglaise... Le choix des enseignements de spécialités n'entraîne aucune bonification ou discrimination : toutes les spécialités sont les bienvenues.		Bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir, appréciations bulletins	Important
	Savoir rédiger, argumenter, synthétiser Maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe		Notes en français	Important
Savoir-être	Autonomie et capacité à s'investir		Fiche Avenir, lettre présentant le projet, appréciations bulletins	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir dans la formation		Fiche Avenir, appréciations bulletins	Complémentaire
	Connaissance de la formation		Exposer ses connaissances des attendus de la formation figurant sur Parcoursup dans le projet de formation.	Complémentaire
	Cohérence du projet		Avoir étudié au lycée la langue anglaise.	Essentiel

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et activités extra-scolaires	Fiche Avenir, section 'activités et centres d'intérêt'	Complémentaire
---	---	--	----------------

Signature :

Christian ROBLEDO,
Président de l'établissement Université Angers